

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. W. F. Maclean—Le téléphone dans le Royaume-Uni est la propriété du peuple—7293; le peuple du Canada est en faveur de la nationalisation—7295; si c'est une confiscation, elle est parfaitement de mise—7295; pas de dépenses pour le Dominion: une province se charge de l'essai, les autres pourront suivre si l'essai réussit—7295.

M. Stockton—Le Gouvernement du Manitoba peut parfaitement constituer une compagnie si cela lui plaît—7296; de quel droit le Manitoba détruirait-il le réseau continu qui existe de l'est à l'ouest?—7296.

Hon. Aylesworth—M. Maclean aura beau faire, le collectivisme prendra du temps à être à l'ordre du jour en Canada—7296; le Manitoba ne peut pas espérer avoir pour rien la ligne Bell, il ferait mieux de construire sa propre ligne—7297; on demande au parlement fédéral de conférer à une des législatures provinciales un des pouvoirs de juridiction que lui confère en propre l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord—7297; de cette façon le parlement fédéral pourrait annuler la constitution en se dessaisissant un à un de tous ses pouvoirs—7297; c'est absurde, jamais le pouvoir royal n'approuverait une telle loi—7297; une province pourrait aussi bien demander le droit d'exproprier le morceau du chemin de fer Canadien du Pacifique qui la traverse et de l'exploiter à son profit—7298.

M. W. F. Maclean—Le Manitoba veut créer un monopole provincial de tout le téléphone—7298; argument du ministre de la justice subtilité technique simplement—7298; le peuple d'York-nord est en faveur du principe du collectivisme—7298.

M. Lancaster—L'amendement s'applique à toutes les provinces—7299; la compagnie serait payée pour son abandon—7299; les législatures provinciales seraient consultées sur l'à propos d'exproprier, donc il y aurait autorité donnée et pas de crime de violation—7299; il est bien plus *ultra vires* d'enlever aux municipalités le contrôle des grandes routes et de le donner à la compagnie Bell—7299; après tout, on fait tous les jours de l'expropriation, mais on ne dit rien quand ce sont les particuliers qui sont déposés, on crie quand ce sont les corporations—7302.

M. R. L. Borden—Cet article peut se discuter sans débattre la question de l'acquisition des lignes téléphoniques par l'Etat—7302; cette loi ne va plus loin à l'encontre de la Constitution que la loi du dimanche décrétant que l'exécution d'un acte sera criminel sauf dans la mesure où les chambres provinciales décideront qu'il ne le sera pas—7302; c'est une délégation de pouvoir analogue—7302.

Amendement Staples rejeté—7304.

Bill rapporté—7304.

Hon. Emmerson—Propose troisième lecture—7304.

M. W. F. Maclean—Propose renvoi au comité pour insérer transport à 2 cents du mille—7304; depuis un demi-siècle on n'a

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. W. F. Maclean—*Suite.*

pas abaissé le tarif des transports au Canada—7304; discours de M. Sulzer au Congrès—7306; il faut établir un prix maximum—7306.

Hon. Emmerson—Le chemin de fer Canadien du Pacifique serait exempt de cette limitation par son contrat spécial—7306; les conditions diffèrent suivant les lignes—7307; n'importe qui peut soumettre cette question à la commission des chemins de fer—7307.

M. Sproule—Consentirait à imposer cette limitation aux compagnies où les recettes des voyageurs dépassent \$3,000 par mille—7308.

M. Taylor—C'est une motion de mise en scène théâtrale—7308; M. Maclean veut pouvoir chanter ses louanges dans son journal—7308; les agriculteurs souffriraient de ce changement: on relèverait le prix du transport des marchandises—7309; le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien seraient exempts, alors, à quoi bon cet amendement?—7309.

M. S. Hughes—Pas un chemin de fer en Amérique ne transporte des voyageurs à moins de 2 cents du mille—7309; les électeurs du comté de Victoria repoussent cette réforme—7310; il n'y aurait plus d'excursions à prix réduit—7310.

M. John Herron—Proteste contre le prix des transports—7311; se plaint des tarifs sur la compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta—7311.

M. T. R. Lalor—La limitation à 2 cents a donné l'essor aux transports sur le New-York Central—7312; les compagnies de chemin de fer bénéficieraient d'un abaissement du taux des transports—7314.

M. E. D. Smith—Trois raisons pour voter contre cette motion: 1° parlement a délégué ses pouvoirs à la commission des chemins de fer; 2° impossible réduire tarifs pour toutes compagnies sans distinction; 3° en cas d'insuffisance des recettes, les taux sur marchandises seraient relevés—7314.

Amendement Maclean mis aux voix—7314.

Rejeté par 8 pour, 105 contre—7314.

M. T. S. Sproule—Propose amendement pour renvoyer bill au comité et rayer mots "à grande distance" dans la clause relative aux raccordements téléphoniques—7316; le but de l'amendement est de forcer les raccordements quels qu'ils soient—7316.

M. W. F. Maclean—Refuse de renoncer à ce que M. Hughes appelle "ses toquades"—7316.

M. S. Hughes—N'a aucune raison de retirer le terme "toqué", appliqué à M. Maclean—7316.

Amendement Sproule mis aux voix—7316.

Rejeté par 21 pour à 86 contre—7317.

Bill lu 3e fois et adopté—7317.

Amendements faits au Sénat appelés—7785. Sir W. Laurier—On ne discutera pas en l'absence chef d'opposition, remis—7786.